

CHSCT du 09/12/2019

compte-rendu

Ce jour, M. Le DDFiP n'était pas présent ...

Une déclaration liminaire intersyndicale a été lue que vous trouverez joint.

En réponse à cette déclaration, le Président indique, pour la DDFiP, que la situation n'a jamais été aussi favorable au niveau des effectifs. Il ne partage pas la gravité de nos propos au niveau du CHSCT 34, où l'on fait ce qu'il faut avec du personnel aguerri et un budget confortable.

Il pense que nous devrions modérer notre propos sous peine de desservir notre cause.

Nous répondons que cette déclaration liminaire n'est pas adressée au niveau local et que nous ne faisons que relayer le message d'alerte des médecins de prévention et des ISST.

Nous rappelons au Président qu'habituellement, il évacue les problèmes en disant qu'il s'agit de décisions politiques et que notre motion s'adresse à celui qui décide.

Le transfert des taxes de la Douane à la DDFiP va être réexaminé et décliné taxe par taxe en groupe de travail. Les lignes de partage vont être réexaminées entre la DDFiP et les Douanes pour une application vers 2024.

• ORDRE DU JOUR

Il comportait plusieurs points dont la création du SIP Ouest Hérault dans le cadre du NRP, le climat social actuel au sein du ministère et les questions diverses.

• Création du SIP Ouest Hérault :

C'était la 1ère opération NRP traitée dans cette instance.

La présentation a été faite par l'adjoint au directeur ressources.

Selon lui, le NRP est là pour répondre à la fracture numérique et mettre l'usager au centre des préoccupations de la DGFIP.

Il nous a dit que la concertation avec les élus locaux était « quasiment » terminée et la carte « quasiment » stabilisée.

Un accueil de proximité pérenne est prévu sur St-Pons. Le calibrage de cet accueil dépend du nombre d'agents qui souhaitent rester sur place, La situation sera régulièrement réévaluée dans la mesure où la Direction nous a indiqué qu'il n'était pas possible aujourd'hui de savoir comment seraient les accueils à la DGFIP dans quelques années.

Les EDR seront sollicités pour pallier les absences en périodes de congés. Le service dépendra de Béziers. Il nous a été précisé qu'il n'est pas exclu que les personnels de Béziers puissent assurer l'accueil dans cette antenne lors des grandes campagnes.

L'implantation des services à St-Pons se fera au rez-de-chaussée en septembre 2020, dans les locaux de l'ancienne trésorerie après reconfiguration des lieux .

• Climat social au sein du ministère :

En lien avec la déclaration liminaire, nous avons relevé que l'absence de nouvelles positives (RifSEEP, PPCR, NRP, etc.) pour les agents depuis des années étaient une source avérée de stress et que les agents avaient besoin de visibilité.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <http://www.dgfip.cgt.fr/34/> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Vos représentants en CHSCT CGT FINANCES PUBLIQUES 34

• **Questions diverses :**

- La direction s'est rendue à Ganges pour examiner les 11 points inscrits au registre CHSCT. Tous les points ont été listés et des réponses vont être apportées par la direction. La délégation du CHSCT se rendra sur place en janvier et vérifiera les améliorations effectuées.

- Nous avons demandé si le nombre d'EDR allait être augmenté suite aux nouvelles sollicitations. Il nous a été répondu que leur nombre étant déjà anormalement élevé (66), il était hors de question qu'il n'y en ait plus et que celui-ci devrait même diminuer pour arriver autour de 50 personnes.

Plus que jamais, nous devons être à l'écoute de nos collègues en souffrance.

Vos représentants vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'années !!